HYDERABAD - Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et Comité consultatif sur la

sécurité et la stabilité

FR

HYDERABAD – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité

Mercredi 9 novembre 2016 – 11h00 à 12h00 IST ICANN57 | Hyderabad, Inde

INTERPRÈTE:

Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien? Bonjour, Bonjour.

RAM MOHAN:

Bonjour. Je ne sais pas si le micro fonctionne. Est-ce qu'on

pourrait vérifier que le micro fonctionne, s'il vous plait?

Alors, ça y est. Ça fonctionne. Bienvenue. Bonjour. Nous sommes à la séance entre le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité et le Conseil d'administration de l'ICANN. Je suis Ram Mohan. Je suis donc liaison au Conseil. Nous avons donc ici des personnes du Conseil et des personnes du SSAC. Il y a des nouveaux parmi nous. Je pense qu'il serait peut-être bon de très brièvement se présenter. On va faire l'appel. Dites qui vous êtes,

que vous soyez du Conseil ou du SSAC.

CHERINE CHALABY:

Cherine Chalaby, Conseil.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

FR

AKINORI MAEMURA: Akinori Maemura, Conseil.

JONNE SOININEN: Jonne Soininen, IETF. Liaison IETF au Conseil.

LITO IBARRA: Lito Ibarra, Conseil.

KAVEH RANJBAR: Je suis liaison RSSAC au Conseil.

STEVE CROCKER: Steve Crocker, Conseil.

CHRIS DISSPAIN: Chris Disspain, Conseil de l'ICANN.

GEORGE SADOWSKY: George Sadowsky, Conseil.

JIM GALVIN: Jim Galvin, vice-président du SSAC.

PATRIK FALTSTROM: Patrik Faltstrom, président du SSAC.

JAAP AKKERHUIS: SSAC.

JULIE HAMMER: Julie Hammer, SSAC.

ROBERT GUERRA: Robert Guerra, SSAC.

JEFF BEDSER: Jeff Bedser, SSAC.

JOHN LEVINE: John Levine, SSAC.

RON DA SILVA: Ron da Silva. C'est difficile de dire « Conseil ». Je vais plutôt dire

Conseil d'administration.

PATRIK FALTSROM: Il reste deux autres membres que vous avez ratés du SSAC.

FR

INTERPRÈTE: Pardon.

DAVID CONRAD: David Conrad, organisation de l'ICANN.

PATRICK JONES: Patrick Jones, SSAC organisation.

PATRIK FALTSTROM: Alors, les deux premiers sont membres du SSAC.

RAM MOHAN: Donc, Patrick et David sont membres du SSAC, et je vois Suzanne

Woolf qui est au Conseil et qui est membre du SSAC, et Rinalia

Abdul Rahim, qui est au Conseil, qui vient d'arriver. Donc, on va

passer à la diapositive suivante.

Nous avons un ordre du jour à vous présenter rapidement. Je crois que du SSAC il y a quelques petites choses que le SSAC souhaite mentionner au Conseil. Et puis, il y avait deux questions qu'avait envoyées le Conseil aux SO et AC et le SSAC a

quelques petits points de vue à donner là-dessus.

FR

Mon travail, c'est donc d'organiser, de modérer la séance. Nous avons des personnes des opérations de l'ICANN qui s'occuperont de tout ce qui est notes, etc. et points à travailler.

Notre séance, c'est un dialogue plutôt qu'une présentation unilatérale.

Donc, je passe la parole à Patrik.

PATRIK FALTSTROM:

Ce qu'on pensait vous présenter, c'est en fait deux sujets dans lesquels nous souhaitons un petit peu nous étendre.

Donc, le – SSAC, pardon – SAC084 et des commentaires làdessus. Et ensuite, on parlera un peu plus de l'espace des noms et de sa gestion.

Alors, une chose sur le SAC084. Nous faisons des commentaires - au SSRIP dans son ensemble – à l'EPSRP dans son ensemble. Nous en avons parlé avec la ccNSO, vous aussi; donc nous sommes... Nous avons envoyé une lettre à la ccNSO cette semaine et nous avons dit que nous allions répondre aux questions qui nous avaient été envoyées par la ccNSO en réponse à ceci dans les trois semaines.

Ce que nous avons conclu, c'est que, dans l'EPSRP, nous pensons que les principes de considération sur la stabilité et la





sécurité n'ont pas été assez bien expliqués. Et du point de vue du SSAC, l'implication, c'est donc un problème en matière de stabilité du DNS.

Dans le cadre de la confusion, il y a un problème de terminologie. Par exemple, si je prends un seul exemple, il semblerait qu'il y a ou en tous cas une impression comme quoi l'évaluation de noms de domaine internationalisés est consistée de plusieurs modules et l'un d'entre eux, c'est la stabilité, qu'on appelle « stabilité et sécurité ». Et puis, il y a « confusion et similarité ». Donc, il y a des noms, mais il semblerait qu'SSAC, en tout cas, nous pensons que cette confusion mène à des problèmes de sécurité, alors que d'autres parties dans la communauté de l'ICANN pensent qu'étant donné que l'évaluation de sécurité est une chose et que la confusion est autre chose, et bien cela veut dire qu'il n'y a pas de lien entre les deux.

Ça, c'est quelque chose. Le SSAC, dans la lettre que nous avons envoyée lundi, a expliqué ceci et sans doute l'une des conclusions du SSAC. Nous devons travailler sur ce point et expliquer les différents termes qui sont utilisés ici dans la communauté de l'ICANN.

Mais ça, c'est un des exemples, uniquement un des exemples, qui montrent notre point de vue et qui montrent qu'il y a un



FR

problème de communication, un problème de compréhension et de malentendu.

Alors, le SAC084 recommande à l'ICANN de ne pas accepter l'EPSRP tel qu'il a été écrit.

En ce qui concerne les principes qui viennent de l'IETF – ce n'est pas le SSAC qui a défini ces principes, c'est l'IETF. Nous parlons de conservatisme et cela implique que nous ne pouvons pas ajouter de choses au DNS. On ne peut pas déployer quoi que ce soit sur l'Internet et si vous pensez que c'est la mauvaise approche, et bien après, on ne peut plus défaire cette approche. Donc, il faut nous assurer que ce que nous faisons ne crée pas de problèmes.

Autre principe: inclusion, surtout pour l'étiquette de TLD ou le code point, où le code point ne doit pas être ajouté, sauf si on en est sûr qu'il ne va pas conduire à un problème.

Il est particulièrement important de considérer ceci pour les étiquettes avec les caractères non ASCII. En tout cas, c'est ce qui ressort du travail de l'IETF.

Principe de stabilité ensuite, qui parle donc de l'extensibilité de la racine. Donc, ce n'est pas le nombre de changements nécessairement qui a un impact sur la sécurité et la stabilité; c'est le rythme du changement.

FR

Donc, voilà pour les trois principes.

Donc, voilà ce qu'on pensait dire sur le SAC83.

Alors, y a-t-il des questions? Doit-on en discuter? Oui, allez-y.

RAM MOHAN:

Questions du Conseil.

Steve?

STEVE CROCKER:

Alors tout d'abord, merci et d'une manière générale, je dois dire que le fait que vous soyez là, c'est très, très important pour l'ICANN. Et il est évident que sur la base des autres dynamiques, on peut dire que si vous n'étiez pas là, et bien ce serait vraiment problématique.

Alors, quand on parle de distraction et de l'utilisation des termes de *confusability* ou confusion et le lien avec la sécurité et la stabilité, je comprends. Je suis d'accord. Ce qui peut être utile – et je fais écho justement à ce que vous venez de dire, c'est donc d'essayer d'être cohérent et d'éduquer l'ensemble de la communauté, l'ensemble de l'organisation en ce qui concerne la terminologie.

Donc tout ça, c'est bien.



Alors, une des choses que j'ai observée au fil du temps dans différents environnements, pas uniquement ici, mais ici quand même, c'est que de temps à autre il y a une tendance à travailler en groupe, à décider de quelque chose par rapport à une idée et de dire : « Tout le monde doit suivre cette idée. » Et donc, il y a une certaine résistance, c'est humain, une résistance aux questions par rapport au raisonnement. Et je crois que l'ICANN dans son ensemble doit faire attention à ceci et être ouverte à un certain niveau de changement, parce que, souvent, cela inclut la question de la confusion.

Alors, je me souviens de l'histoire de l'extensibilité de la racine. Il y a eu beaucoup de pression, il y a une certaine culpabilité et ça a été transmis, cette pression.

En fait, je n'ai jamais été satisfait par le fait que les nombre qui sont ressortis de ça n'étaient pas mesurables, n'étaient pas significatifs et à la base, ça a été un petit peu, « on prend un nombre au hasard ». Je crois que le rythme qui se passe au niveau de la racine est relativement lent, mais du point de vue technique, pour moi, ça n'a pas été satisfaisant, parce qu'il n'y avait pas vraiment de fondement dans ce qui a été fait.

Alors, pour ce qui est des principes généraux, très bien. Mais en matière d'application, je crois qu'on est sur un terrain un petit peu dangereux, à savoir s'il y a des problèmes, je ne sais pas.



FR

Mais ce que je suggèrerais, c'est de réfléchir à ce type de choses,

un peu plus en profondeur.

RAM MOHAN:

Patrik, je ne sais pas si vous voulez répondre et après, il y a

d'autres personnes.

PATRIK FALTSTROM:

Pour la stabilité ou le principe de la stabilité. La discussion du SSAC que nous avons eue sur l'extensibilité de la racine, je crois

que justement nous sommes tous d'accord avec votre

conclusion comme quoi nous devons avoir vraiment des

données très solides.

Alors, ce qui est important par rapport au principe, c'est

lorsqu'on arrive à une politique ou à une évaluation, il ne faut

pas oublier de considérer d'évaluer le rythme du changement et

ne pas simplement considérer les chiffres ou le résultat final.

C'est ça, le principe. C'est là-dessus qu'on se base.

Merci.

STEVE CROCKER:

Je suis tout à fait d'accord.



FR

RAM MOHAN:

Bruce, est-ce que vous voulez dire quelque chose?

BRUCE TONKIN:

Un petit commentaire d'ordre général. Je suis ancien au Conseil, ça fait donc neuf ans, mais j'aimerais parler des avis du SSAC et de la communication de ses avis. C'est une question de pratique dans l'organisation dont vous produisez des avis qui sont présentés sous forme compréhensible pour le Conseil. Donc, tous les documents techniques qui sont produits, c'est votre base, mais vous arrivez à en retirer l'essentiel, je crois que c'est un compliment que je vous fais, en fait.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci, Ram. J'ai deux questions, mais je vais établir le contexte. Votre avis est clair pour nous et la raison pour laquelle c'est clair, c'est que j'ai l'avantage d'être éduquée par le projet LGR de la zone racine.

J'aimerais bien savoir ce qu'on pourrait faire pour que les avis soient plus efficaces, qu'ils soient adoptés par le Conseil de manière plus efficace. Je crois que c'est une question de timing. Est-ce que vous avez pensé à ce que vous auriez pu faire pour nous le présenter plus tôt?

FR

Je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions entre le SSAC et la ccNSO. Y a-t-il eu également des progrès pour aller de l'avant pour que la ccNSO puisse avancer et adopter ceci?

PATRIK FALTSTROM:

Par rapport à la première question, je crois que nous avons pu aller de l'avant. Alors, je passe à la deuxième question. Oui, je pense que nous avons avancé.

Au SSAC, nous savons ou au moins nous croyons que les six points qui nous ont été présentés par la ccNSO, nous les comprenons, nous comprenons le malentendu et ce que nous souhaitons savoir, c'est si la ccNSO comprend bien notre point de vue. Donc, je crois qu'il est bon, qu'il est juste de dire que le Conseil en général est souvent de notre côté. Nous avons pu exprimer certains de ces problèmes. Nous avons pu discuter de certains de ces problèmes en matière de timing.

L'EPSRP, donc il y a une question de timing, de commentaires publics qui sont arrivés. Mais nous ne les avons pas saisis au bon moment. L'évaluation de notre processus interne et d'interaction avec la ccNSO, c'est ce que nous faisons justement. Nous essayons de voir comment en arriver à une réponse plus solide, par exemple, à vos questions, d'ici la fin des quatre semaines.



Je crois également que les SO et les AC comprennent que la communication est très importante. Et je crois que nos deux avis auraient pu être communiqués de manière plus efficace avec la ccNSO, sans quantifier ni qualifier ceci.

Mais nous avons également parlé au président de la ccNSO. Moi, je ne savais pas si ce que la ccNSO pensait, jeudi passé. Mais lorsque la ccNSO a vu notre avis, tout de suite il y a eu réaction. Eh bien, il aurait quand même été plus facile s'ils nous avaient contactés. Je pense que vous comprenez ce que je veux dire.

Mais en fin de compte, malheureusement, il est un peu difficile de parler de cette question, parce que, bien sûr, on est tous fatigué. Il y a beaucoup d'émotion lors d'une réunion ICANN et on essaie de ne pas arriver à des décisions lorsqu'on est dans cet état. Mais en fin de compte, lorsqu'il y a plusieurs SO, plusieurs AC, qui ne sont pas d'accord sur quelque chose, et lorsque les PDP sont complètement différents, il est vraiment difficile de faire correspondre les calendriers de manière à ce que les déclarations des SO et des AC correspondent les unes aux autres.

Et donc, mon interprétation personnelle de la situation actuelle, c'est qu'il y a un certain nombre d'événements malheureux, y compris la question du calendrier, qui en fait ont ajouté au



FR

problème et à la difficulté de la conversation. Donc, j'espère qu'à la fin de notre travail les choses pourront se résoudre.

Nous avons des commentaires très constructifs, des discussions très constructives, avec la ccNSO. Donc, nous allons de l'avant, nous avançons.

RAM MOHAN:

Est-ce que cela a répondu à votre question?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Oui, tout à fait.

RAM MOHAN:

Patrik, il me semble qu'il serait utile pour le Conseil de vous demander également de fournir un petit aperçu du travail que vous faites dans le domaine des IDN au SSAC. Un aperçu général. Parce que les recommandations ne sont pas terminées, mais ce qui va arriver pourra avoir un impact significatif sur l'organisation. Et je pense que les recommandations vont être significatives de la part du Conseil.

PATRIK FALTSTROM:

Oui. On parle depuis un certain temps au SSAC, par exemple, de la règle pour les IDN et pour la chambre d'échange pour les



marques. Donc, nous essayons de voir comment les choses peuvent mieux se passer.

Ce que nous avons identifié, c'est qu'il y a différentes évaluations pour les noms de domaine internationalisés et qui sont très différentes avec des processus différents. La chambre d'échange d'information sur les marques, c'est une chose. Il y a le panel LGR et il y en a d'autres, etc. Il y a plusieurs processus et nous sommes un petit peu anxieux, parce qu'il est possible qu'il n'y ait pas suffisamment d'organisation, de coordination entre ces différents procédés.

Deuxièmement. Si nous nous rendons compte qu'il n'y a pas une bonne coordination, la question suivante bien sûr est: est-ce que ce manque d'harmonisation pourra avoir un impact sur la sécurité et la stabilité? Donc, c'est ça que nous considérons en deuxième phase.

Ce que nous considérons maintenant, c'est d'essayer non seulement de s'occuper du statut actuel, mais il y a une évaluation à faire que nous ne ferons pas nous-mêmes et nous essayons de voir une méthodologie pour voir si ces processus peuvent s'informer. Comment est-ce que ces différents processus s'occupent par exemple des comparaisons de caractères?

FR

RAM MOHAN:

Des commentaires du Conseil?

Bon. Alors, dans ce cas, on passe au sujet suivant.

JIM GALVIN:

Alors, espace de nom de domaine. Le SSAC a informé le Conseil au cours des autres réunions de l'ICANN là-dessus. Donc, nous étudions la question de l'espace des noms de domaine, et surtout, la question de la collision. C'est le problème que nous cherchons à identifier et que nous cherchons à résoudre.

Alors, premièrement, nous avons essayé de voir quel est le problème dans l'espace des noms de domaine. Nous avons beaucoup discuté de ceci. Nous avons passé beaucoup de temps à définir exactement quel est le problème à identifier et à résoudre. Donc, nous avons essayé de le définir du point de vue de l'ICANN pour faire des suggestions que l'ICANN puisse, sur ce que l'ICANN pourrait faire.

Donc, l'utilisation de l'espace de nom de domaine, donc les différents noms de domaine qui pourraient se présenter sous une structure en arbre, en hiérarchie.

FR

Donc, l'espace de nom de domaine est beaucoup plus large que ce qui rentre dans la zone racine, l'espace du DNS que l'on connait.

RAM MOHAN:

Je vous interromps. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole avant que Jim continue?

RON DA SILVA:

Nous en avons parlé hier en fait déjà. Il y a quelques membres du Conseil qui n'étaient pas là. En fait, beaucoup d'entre nous avons déjà entendu ce que vous vous avez à dire. Donc, si vous voulez résumer, ce serait bien.

JIM GALVIN:

Oui, tout à fait.

Donc, nous avons créé une définition du problème de l'espace et donc, ce que nous avons vu, c'est que l'Internet grandit et donc le DNS a une zone racine. C'est une hiérarchie et donc, le protocole de résolution est utilisé dans d'autres endroits que ce que l'on voit habituellement en dehors de l'industrie que gère l'ICANN. Donc, dans le domaine des identificateurs. Et ça, c'est important. C'est une des caractéristiques de l'Internet: le fait que ces protocoles puissent être utilisés de cette manière.



Diapositive suivante.

Alors là, nous avons des conclusions qui sont identifiées étant donné le problème d'espace. Donc, l'observation à faire, c'est que l'utilisation non coordonnée de l'espace de nom de domaine crée des conflits, des collisions. Donc, vous avez un problème qui s'est présenté lors de la première série et il y a d'autres choses. Il y a les statistiques de la zone racine, il y a d'autres noms qui étaient très plébiscités. Ça, c'est quelque chose à laquelle on devait s'attendre. On le savait. Mais on a un problème avec les collisions. Vous avez une ambiguïté et l'ambigüité, c'est ce qui crée l'instabilité dans l'espace des noms de domaine.

Diapositive suivante.

Alors, que peut-on faire pour traiter ce problème? C'est ce manque de coordination qui veut dire qu'on a des collisions et qu'on crée cette ambigüité. Il est évident qu'il y a au moins deux organisations qui ont un rôle dans l'utilisation de l'utilisation de l'espace des noms de domaine. L'espace est plus large que ce qui rentre dans la zone racine. Donc, il y a l'ICANN, coordinateur d'attribution des noms dans la zone racine, et l'IETF qui entretient une liste de noms réservés, qui sont considérés spéciaux à des fins techniques. Les deux exemples sont le

FR

.LOCAL et le .ONION. Vous le savez sans doute, vous en avez déjà parlé, j'imagine.

Et puis, il y a la situation qui s'est présentée pour les emails. Ceci précède l'ICANN. Mais il y a des individus, des institutions qui pourront décider d'utiliser, de choisir d'autres noms dans leur propre contexte, dans leur propre environnement. On s'appelle ça des noms privés pour certains. Le fait est que ces noms existent.

Donc, ce qui est important du point de vue du SSAC, c'est de considérer ceci du point de vue de ce que peut faire l'ICANN, ce qui est possible en matière d'action pour l'ICANN. Voilà comment nous essayons d'aborder cette discussion dans l'espace problème, dans l'espace problématique.

Et nous avons un certain nombre de propositions, de recommandations à présenter au Conseil et à la communauté d'ici la fin de l'année pour s'occuper de ce problème de coordination. Et ce que l'ICANN peut faire en tant que rôle de coordination de la zone racine, donc se focaliser sur ce domaine précis, parce que c'est ce que l'ICANN peut contrôler et qui fait partie de son mandat.

FR

RAM MOHAN:

Donc, on va donner la parole à Cherine, à Steve et je crois, Khaled.

Cherine d'abord.

CHERINE CHALABY:

Merci.

Alors, un petit point que j'aimerais que vous éclaircissiez. Vous avez dit que vous alliez avoir des recommandations à faire sur ce que peut faire l'ICANN en matière de coordination. Alors, pour ce qui est du jeu, est-ce que vos recommandations vont aller jusque-là? Donc, faire des recommandations pour éviter tout ce qui est jeu? Comment vous allez vous occuper de cela?

JIM GALVIN:

Il n'y aura pas de recommandations spécifiques par rapport au jeu. Par contre, la question de savoir quelles sont les statistiques qu'on peut obtenir de la zone racine et des requêtes qui arrivent, c'est quelque chose que nous essayons de voir. Comment est-ce que la communauté doit considérer cette question? Comment la communauté souhaite traiter ce type de choses? Donc, la question du jeu, du *gaming*, on ne va pas nécessairement s'en occuper. Mais donc, voilà comment nous souhaitons nous occuper de cette préoccupation.

FR

RAM MOHAN: Cela répond à votre question, Cherine.

CHERINE CHALABY: Je pense. Je pense que c'est une question difficile, qu'on ne peut

pas éviter complètement, n'est-ce pas?

STEVE CROCKER: Alors, la question du jeu. Effectivement, c'est une question

importante.

d'atténuation.

On a mentionné corp, home et mal. Donc, vous avez mentionné ces différentes choses par le passé. Il y a des candidats qui poussent à ce que ceci soit délégué, soit attribué. Et je n'ai pas énormément réfléchi à ceci. En tout cas, d'une manière générale, mon point de vue, c'est que oui, il y a du trafic, il y a des perturbations. On pourrait s'en occuper, il y a des moyens

Par contre, par rapport à ce que vous venez de dire dans cette séance sur les principes d'inclusion et de conservation, il semblerait qu'il y a, qu'il faut en fait éliminer ces noms – ils sont déjà contaminés. Et donc, pour se comporter avec précaution, on devrait ne pas les déléguer.

FR

Alors, où va-t-on aller avec cet avis? Est-ce qu'on pousse loin? Qu'est-ce qui va se passer à l'avenir?

PATRIK FALTSTROM:

Alors, le point de vue actuel du SSAC sur home, corp et mail, je vais donc vous parler de mon point de vue et après, je repasserais la parole à Jim.

Notre point de vue, c'est qu'il est bon de revoir les recommandations qui ont été faites de temps à autre. Pour le corp, home et mail, nous avons déjà fait des déclarations dans des rapports précédents du SSAC sur le principe de conservatisme, de conversation.

Il y a des études nouvelles qui sont faites par l'organisation de l'ICANN et qui considèrent ceci, mais ce sont des données collectives. Lorsqu'il n'y a pas ou plutôt qui considère la collecte de données. Maintenant, on peut revenir sur ce qu'on a dit, mais pour l'instant, ça ne nous semble pas nécessaire. Nous ne pensons pas revenir sur cette question.

STEVE CROCKER:

Vous venez de me faire penser à quelque chose. Les études sur les atténuations, je ne les ai pas encore revues. Mais ça me rappelle un petit peu ce qui s'est passé en 2003, lorsque



FR

VeriSign, il y avait donc une étude qui avait été faite sur le service des Finder, il y a eu une réaction très vive dans la communauté.

Et la réponse a été beaucoup d'analyse qui ont dit : « Oui, ce n'est pas très grave. » Mais les analyses étaient des analyses de marketing. Ce n'était pas des analyses techniques. Donc, je pense qu'on va se retrouver dans ce type de problèmes.

Alors mon conseil, ce serait deux choses. Premièrement, de fournir les bases pour les personnes qui n'ont pas le même niveau d'expérience et de niveau technique que vous avez qui permet d'établir ces différentiations. Deuxièmement. Parfois, il est bon de se répéter. Nous savons que ce n'est pas simple, « on n'a pas simplement à mettre les choses de côté. »

PATRIK FALTSTROM:

Oui, nous sommes d'accord avec ce que vous dites. Et à titre d'exemple, on a revu nos références sur les domaines sans point ou *dotless* dans le détail et peut-être qu'on va réitérer notre déclaration. Mais on n'a pas de travail permanent là-dessus, mais on en parle à chaque réunion.



FR

RAM MOHAN:

Patrik, est-ce que vous pourriez envisager de reprendre les deux suggestions de Steve et de les soumettre pour considération au sein du SSAC? Puis-je vous demander que ces deux points fassent partie des points examinés par le SSAC?

PATRICK FALTSTROM:

Oui, tout à fait. Et soyez assurés que nous allons nous assurer que nous sommes d'accord des deux côtés. Aussi, tout ce qui a à voir avec la discussion qu'on a eue va être pris en considération, parce qu'il est clair qu'il y a un intérêt clair de la part du Conseil d'administration d'obtenir des informations sur la communication entre le SSAC et la ccNSO. Donc, je pense qu'il convient que nous maintenions le Conseil d'administration informé de la suite de cela.

RAM MOHAN:

Je ne sais pas qui, du côté du personnel de l'ICANN, assure un suivi de cela. Oui, très bien. Je vois des mains qui se lèvent. Donc, à la fin de la réunion, nous allons lui demander de venir nous voir.

J'ai Khaled, Bruce et Suzanne.

FR

JIM GALVIN: Excusez-moi. Pourrais-je répondre à ce qu'a dit Steve, s'il vous

plait?

Oui.

RAM MOHAN:

JIM GALVIN: Attention à ne pas fixer des attentes par rapport aux

recommandations du SSAC qui vont intervenir par rapport à

l'espace des noms de domaine.

Le SSAC ne veut pas se retrouver dans une situation où on prend

une décision au nom de la communauté ou du Conseil

d'administration, ou quiconque. Donc, la recommandation que

nous fournissons se fonde sur des critères, des questions qui,

d'après nous, devraient être analysées par le Conseil

d'administration et la communauté avant de prendre une

décision.

On veut être très prudent et ne pas avoir nous à prendre une

décision, mais plutôt aider ceux qui ont à prendre cette décision.

Et je voulais m'assurer que vous compreniez bien cela par

rapport aux attentes vis-à-vis de notre groupe.

FR

RAM MOHAN:

Merci. Khaled?

KHALED KOUBAA:

Oui. Je comprends bien que ça, ça s'applique à l'environnement des noms de domaine en fonction du DNS et d'autres.

Je pense que le Conseil d'administration aimerait comprendre s'il est nécessaire d'évaluer l'impact d'autres environnements par rapport au DNS et s'il existe une situation où, par exemple, dans le cas où l'un de ces environnement ne suive pas ces principes, que se passerait-il?

JIM GALVIN:

Le SSAC n'est pas une organisation de recherche dans ce senslà. Donc, de manière générale, on ne répond pas à ce genre de questions nous-mêmes. Si le Conseil d'administration a une question, une préoccupation particulière par rapport à cet espace, bien entendu, on peut accepter les demandes d'information sur ce genre de questions et présenter une réponse.

Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu ce type de demande et donc il n'y a pas de travaux en cours sur cette question.

STEVE CROCKER:

Est-ce que vous pourriez noter, s'il vous plait, la question de Khaled? Parce que, peut-être, qu'on pourrait la traiter d'une

FR

autre manière plutôt que de simplement poser la question au SSAC et approfondir cette question.

RAM MOHAN:

Julie, peut-être qu'il y a une présentation que vous aimeriez nous faire. Donc, est-ce qu'on peut... Il faut que je voie si c'est possible de l'afficher.

Alors, prochain orateur sur ma liste, Bruce.

BRUCE TONKIN:

Merci Ram. Ma question va un peu dans le même sens. On pensait qu'il y avait une coordination entre l'ICANN et l'IETF avec plusieurs membres qui travaillaient d'un côté et de l'autre, et peut-être que l'ICANN n'a pas fait de recherche dans ce domaine. Mais que pensez-vous que sont les tendances ? Est-ce que c'est un problème d'héritage ou un problème qui nous vient d'avant, ou bien est-ce que c'est un problème lié à l'environnement de l'ICANN et donc un problème de logiciel en dehors de l'environnement de l'ICANN ?

RAM MOHAN:

Est-ce que quelqu'un veut répondre à cela?

Jonne, Jim? Jim.

FR

JIM GALVIN:

Alors, l'approche qu'on adopte dans notre groupe, c'est de partir du principe que le DNS et l'espace des noms de domaine va continuer à être utilisé sur l'Internet de manière indépendante, qu'il y aura beaucoup d'acteurs. C'est la forme actuelle de l'industrie.

Plutôt que de prévoir ce qui va se passer dans l'avenir, on part de la situation actuelle. Donc, on va faire des recommandations sur la manière de gérer cette coopération, parce qu'il faut s'attendre à ce que d'autres entités, d'autres parties prenantes interviennent, veuillent une liste de noms qu'ils utilisent dans leurs environnements. Donc, il faut prendre en considération ce qu'est la situation actuelle.

RAM MOHAN:

Avez-vous une réponse à cela, Bruce ? Vous voulez réagir ?

BRUCE TONKIN:

Oui. Je ne sais pas si c'est une question d'héritage, parce qu'il y a beaucoup d'exemples qu'on peut utiliser. L'exemple de Belkin est un exemple classique. Je sais que l'espace des noms est en train de s'étendre et ça ne fait qu'augmenter, donc...



FR

RAM MOHAN:

Je suis sûr que Kaveh peut vous aider là-dessus, mais peut-être qu'on peut écouter un autre commentaire avant de répondre un peu plus à cela.

JONNE SOININEN:

Je voulais répondre sur la question de la coopération, collaboration.

Effectivement, on travaille avec l'IETF, mais... et la liaison IETF, mais il y a d'autres moyens de coopérer avec différents individus et différents mondes de cette communauté.

Toutefois, je suis d'accord sur le fait que sur cette question en particulier il faut faire plus, mais je ne sais pas comment améliorer le dialogue entre la communauté de l'ICANN et la communauté IETF.

Pour les gens qui ne le savent pas, il existe un travail en cours à l'IETF pour se pencher sur la question de l'espace des noms de domaine. Suzanne travaille beaucoup là-dessus. Et l'IETF a envoyé au Conseil d'administration de l'ICANN et à la liaison du GNSO, et ça date d'il y a deux ans maintenant, une communication disant qu'ils vont commencer à se pencher sur les politiques pour attribuer ces noms spéciaux.

Donc, il est temps maintenant de coopérer là-dessus.

FR

Mais bien entendu, je ne sais pas encore s'il y a quelque chose derrière cela, s'il faudrait qu'il y ait plus de coopération ou de collaboration. Je ne sais pas. Il faudrait peut-être voir d'abord le résultat de cela.

RAM MOHAN:

Est-ce que vous nous faites une mise à jour de l'état ? Mais est-ce que ça se traduit par une interaction majeure entre le Conseil d'administration et le SSAC en fonction de ce que vous venez de dire ?

JONNE SOININEN:

Pas vraiment du côté du Conseil d'administration, mais le SSAC devrait être au courant de ce dialogue permanent au sein de l'IETF et je suis conscient moi-même de ce dialogue. J'ai également participé même si vous ne participez jamais en tant qu'organisation à l'IETF, mais en tant qu'individu.

RAM MOHAN:

Merci. Kaveh, je crois que Suzanne voulait intervenir d'abord et ensuite, je vous cède la parole.

FR

SUZANNE WOOLF:

Merci. En fait, ce que je voulais dire vient d'être traité par ce que vient de dire Jonne Soininen. Mais je voulais insister aussi sur le fait que le personnel de l'ICANN, plusieurs personnes du personnel de l'ICANN, ont déjà activement participé à l'examen de cette question au sein du groupe de l'IETF. Donc, il y a des membres de la communauté qui sont présents, ainsi que des membres du SSAC.

Le groupe de travail vient d'adopter un document de déclaration de problème, que je vous invite à consulter d'ailleurs. Parce que c'est un petit peu un document qui met le doigt sur ce que les groupes de travail doivent régler du côté de l'IETF, à savoir comment maintenir les procédures ou les registres de manière différente. En tout cas, actualiser les procédures. Mais on a des limites différentes, en tout cas, d'un point de vue du protocole.

Il y a eu une tentative qui a consisté à obtenir un consensus à l'IETF pour ajouter corp, home et mail au registre de noms spéciaux, mais il n'y a pas eu de consensus parce qu'il a été très difficile de parvenir à une réflexion technique. On n'a pas pu expliquer d'un point de vue technique quel était le bien-fondé de cela. Il y a aussi des cas comme .ONION et .LOCAL, et un groupe de travail au sein de l'IETF à qui on a demandé l'attribution, d'étudier l'attribution de ces noms spéciaux. Donc,



FR

il y a de l'innovation et un travail de la part de ce groupe de travail qui n'ont pas d'implication politique.

Donc, je voulais étayer ce qu'a dit Jonne. Je pense qu'il est bon que les gens continuent de participer à différents processus, et je sais que maintenant Jonne en particulier est la personne bien placée pour nous le dire, parce que c'est le pont formel entre notre organisation et l'IETF.

KAVEH RANJBAR:

Oui. Est-ce qu'il s'agit ici à l'écran, ce graphe, est-ce que ça représente les cinq principaux serveurs racine à la date du 8 novembre? Mais est-ce que c'est pour la même période de temps?

On voit 7000 demandes par seconde. Ensuite, on voit la situation pour .NET, .LOCAL et la cinquième, je ne vois pas d'ailleurs à l'écran. On a LAN, DHCP, DOMAINES LOCAUX, etc. qui reçoivent énormément de requêtes, qui vont de – 2000 à 2500 – 200 à 1000 requêtes par seconde. Ce qui représente, pardon, des milliers de demandes ou requêtes.

Et ça, c'est un peu pour illustrer la réalité de ce dont on parle en ce moment.



FR

RAM MOHAN:

Y a-t-il des questions? Jim.

JIM GALVIN:

Oui. Je voulais parler de la coopération, de la collaboration, parce qu'on a eu cette discussion auparavant.

Pour revenir à ce que je disais auparavant, la manière dont nous analysons cette question de l'espace des noms, c'est de voir ce que peut faire l'ICANN et qui est sous son contrôle.

Donc, il serait logique de suggérer que l'ICANN et tout autre personne puisse tirer parti de cet espace des noms de domaine et coopérer pour créer une définition de ce que cela veut dire.

Et peut-être que les gens qui n'ont pas de nom pourrait vouloir faire partie de cette coopération comme les utilisateurs indépendants, par exemple, ou privés.

Et il faut y penser en termes de gestion de la zone racine. Ça, c'est justement dans le cadre de la mission de l'ICANN. Donc, on pense, par exemple, à faire des suggestions spécifiques visant à créer des politiques ou politiques supplémentaires qui aident l'ICANN à prendre des décisions par rapport à ce que l'ICANN fait dans la gestion de la zone racine, sachant qu'il y a cet espace des noms de domaine qui est utilisé bien au-delà des activités régulières de l'ICANN.

FR

RAM MOHAN: David.

Kaveh Ranjbar, d'abord.

KAVEH RANJBAR:

Alors, par exemple, .BELKIN, si .BELKIN fait l'objet d'une politique... Les serveurs racine ne recevront pas... Ou, recevront... Ou voudront des noms qui n'existent pas pour ces requêtes. Donc, d'abord, ils vont collecter beaucoup de données et ensuite, ça pourrait avoir des implications majeures en termes de sécurité. C'est la raison pour laquelle c'est si important.

RAM MOHAN:

Merci.

David?

DAVID CONRAD:

Oui. Pour répondre à la question de Bruce, qui demandait si l'ouverture de l'espace des noms de domaine va avoir un impact sur l'utilisation continue de cela. En fait, c'est un problème sans fin ou une discussion sans fin, parce que la situation n'a pas changé par rapport aux noms qui ne sont pas utilisés vis-à-vis

FR

des serveurs racine, et cette situation n'a pas vraiment changé en fait.

Je ne me souviens plus du chiffre exact, mais il y a neuf ou dix parties prenantes qui sont intéressées par l'obtention de noms tel que ce qu'a fait Tor pour .ONION. Ils voulaient obtenir ces noms en dehors de l'environnement ICANN, parce qu'ils n'étaient pas utilisés à l'intérieur du DNS. Et ils voulaient obtenir des noms de domaine qui n'étaient pas des noms de domaine mis en œuvre dans le DNS.

Et j'ai observé lors de mes recherches qu'il y a encore une bonne dizaine de paquets de logiciel qui font que les chaines qui ne sont pas attribuées, mais qui donnent des instructions sur la manière dont les navigateurs puissent être au courant de ces noms.

SUZANNE WOOLF:

Oui, merci Ram.

Je voulais revenir sur ce qu'a dit David. Il est important de noter lorsque vous regardez le trafic des serveurs racine qu'il y a beaucoup de requêtes qui sont faites et que les serveurs racine ont une capacité particulière dans ce genre de trafic.



FR

Donc le problème ici, c'est ce qu'a dit David. C'est la fuite des informations et l'incertitude générale par rapport à la manière dont vous pouvez utiliser ces noms. Il faut qu'il y ait un processus en place.

L'IETF a essayé de faire en sorte que, pour obtenir un nom dans un registre, il faut pouvoir décrire un certain nombre de caractéristiques par rapport à l'utilisation de ce nom et les opérateurs justement, on a démontré qu'ils vont éviter ce genre de fuite.

Donc, il y a un encouragement pour vous inciter à penser comment vous allez utiliser ces noms et éviter ce genre de fuite et de problème. Ce qui indique qu'une grande partie du problème justement, c'est que les gens qui ne savent pas cela à l'ICANN et à l'IETF et se demandent: « Bon, quel problème il pourrait y avoir à utiliser de nouveaux noms? » Et ça, c'est un petit peu le défi qui se pose à l'IETF et à l'ICANN et de dire à ces gens: « Non, ce n'est pas la bonne manière de procéder. ».

RAM MOHAN:

Merci Suzanne.

Patrik, est-ce que vous vouliez aborder la question des droits de l'homme aussi ?



FR

PATRIK FALSTROM:

Robert.

ROBERT GUERRA:

Oui. Il y a deux choses. Le SSAC a développé... est en train de développer... a développé un avis envoyé sous forme de commentaire au Conseil d'administration. Et on a eu des conversations aussi au sein de la communauté et des discussions au sein du SSAC qui vont certainement donner lieu à un commentaire au Conseil d'administration.

Parce que c'est une question qui a beaucoup d'implications différentes. Des aspects qui pourraient être intéressants pour le Conseil d'administration pour faire une étude d'impact pour voir dans quelle mesure cette question des droits de l'homme par rapport à l'ICANN en tant qu'organisation. Quels sont les aspects qui sont impliqués en termes de responsabilité sociale des entreprises?

Je ne crois pas que ça a été fait auparavant. Donc, voir quels sont les problèmes qui se posent. Et ça, ça pourrait compléter les efforts de la communauté. Ça pourrait être tout à fait utile.

RAM MOHAN:

Merci Robert.

FR

Y a-t-il une réponse de la part des membres du Conseil d'administration ? Vous avez peut-être une suggestion à faire ou plutôt je ne sais pas si l'appeler orientation ? Un conseil ?

ROBERT GUERRA:

Oui. En fait, la Piste de travail numéro 2 travaille sur cette question des droits de l'homme et travaille en étroite coopération pour essayer de définir un cadre de mise en œuvre. Toutefois, c'est légèrement différent au fait d'essayer de conseiller le Conseil d'administration et la communauté en présentant une sorte de projet de document pour expliquer exactement les problèmes en termes de transparence, de responsabilité sociale des entreprises et ce genre de choses. Je ne sais pas quelle est la terminologie exacte à utiliser ici.

RAM MOHAN:

Merci. Donc, c'est une suggestion concrète que vous nous faites. Y a-t-il une réaction de la part des membres du Conseil d'administration par rapport à cette suggestion ?

Cherine. Je n'arrive pas à vous entende.

CHERINE CHALABY:

Oui. C'est très positif. Merci.



FR

RAM MOHAN: Est-ce que ça veut dire que le Conseil d'administration va

accepter cette suggestion et l'inscrire sur sa liste de points à

examiner? Parce que c'est une suggestion qui vise à créer,

élaborer un rapport d'impact. C'est ça?

ROBERT GUERRA: Oui. Je pense que l'évaluation d'impact des droits de l'homme,

un KPMG ou autre. Tout ce qui peut aider le Conseil

d'administration et la communauté à poursuivre cet examen et

cette conversation sur cette question.

RAM MOHAN: Je vous regarde Cherine, parce que vous avez été le premier à

répondre sur cette question. Ça ne veut pas dire qu'il faut que

vous continuiez à répondre là-dessus.

CHERINE CHALABY: Oui. On peut continuer à l'explorer effectivement, à l'analyser.

RAM MOHAN: Non, en fait, c'est à l'inverse. C'était... Robert a fait une

suggestion pour que le Conseil d'administration puisse...

Comment l'avez-vous appelée d'ailleurs ? Vous avez appelé ça ?

FR

ROBERT GUERRA:

Évaluation d'impact des droits de l'homme. Ça a été fait par plusieurs entreprises, des banques et d'autres, pour essayer d'identifier la responsabilité, les problèmes liés à la responsabilité sociale des entreprises ou des droits de l'homme à l'intérieur d'un environnement commercial.

CHERINE CHALABY:

Peut-être que j'ai mal compris.

Peut-être qu'on pourrait envisager sérieusement de ne pas faire un autre travail en parallèle des activités du travail sur la Piste de travail numéro 2. Et il faut qu'il y ait une coordination plutôt que d'essayer de travailler chacun de son côté.

RAM MOHAN:

Oui. C'est précisément l'objectif de son intervention. Recommandation ou pas recommandation.

Patrik?

PATRIK FALTSTROM:

Oui. J'ai le sentiment qu'il y a un manque de compréhension ici sur le processus entre le SSAC et le Conseil d'administration. Nous participons aux travaux de la Piste de travail numéro 2.

FR

Robert est celui qui participe aux travaux sur la Piste de travail numéro 2 concernant les droits de l'homme, la responsabilité sociale des entreprises.

Et pour soutenir Robert, nous avons discuté au sein du SSAC pour parvenir à une conclusion sur ce que le SSAC peut, quelle est la conclusion du SSAC à l'heure actuelle.

Ce que Robert vous a dit, c'est que ce qu'on transmet actuellement, c'est ce qu'on transmet actuellement à ce groupe de travail sur la Piste de travail numéro 2.

Ça, c'est différent du fait que le SSAC parvienne à une conclusion et la transmette au Conseil d'administration. Parce que ça, ce n'est pas le cas. Peut-être que le SSAC sera aussi explicite que cela.

Mais, peut-être que vous avez compris qu'il s'agissait d'une recommandation du SSAC, or on n'en est pas là.

STEVE CROCKER:

Donc, en fait ça, c'est le type d'interaction que vous avez avec les travaux de la Piste de travail numéro 2. C'est ça ?

RAM MOHAN:

Passons à la dernière partie.



FR

Patrik, il y a un certain nombre de questions de la part du Conseil d'administration et il y a deux questions soulevées par le Conseil d'administration.

Est-ce que vous seriez disposé à répondre rapidement aux deux questions qui ont été soulevées par le SSAC ?

PATRIK FALTSTROM:

Oui.

Première question : qu'est-ce que l'ICANN doit faire pour que la transition marche pour nous ? La réponse est que le SSAC a trouvé sa place lors de la transition et à cet égard, nous pensons que les choses sont sous contrôle actuellement. C'est simple.

Ce qu'il est important de ce souvenir toujours, c'est que les SO et AC avec ou sans PDP et qu'on ait participé ou pas au sous-groupe après cette transition. Par exemple, le CCWG.

Donc, ce qu'on essaie de traiter dans la première partie de la question c'est premièrement : oui, nous sommes à l'aise vis-à-vis de ce qui s'est passé après la transition. On n'a pas besoin d'aide à ce niveau-là.

Deux, que le SSAC ne participe pas dans tous les groupes qui sont créés après la transition et il est très important que le Conseil d'administration et la communauté se souviennent que





c'est le cas et ce n'est pas parce que la GNSO participe à tous les groupes ou à cette possibilité qu'elle doit le faire. Ça, c'est la première partie.

Ensuite, deuxième partie: qu'est-ce que le Conseil d'administration ou la communauté doivent faire pour renforcer la confiance et la transparence dans ce que nous faisons? La réponse à cela, c'est qu'à titre de réponse générale, nous pensons que le Conseil d'administration et nous – SO, AC – avons commencé à essayer d'être plus clair et ne pas parler uniquement de « Conseil d'administration », « organisation » ou « communauté ICANN ». Et c'est très important. Il faut continuer d'être clair.

Lorsque vous dites, « l'ICANN devrait ». Alors, il faudrait se lever tout simplement et dire : « Écoutez, qu'est-ce que vous voulez dire exactement ? Est-ce que vous réfléchissez réellement avant de dire ce genre de choses ? »

Par rapport à la clarté des rôles, il faut essayer de désamorcer un petit peu les problèmes. Lorsqu'il y a un problème de compréhension, une mauvaise communication, plutôt que d'éviter de continuer à jeter de l'huile sur le feu.

Ensuite, établir une justification lorsqu'il y a des désaccords.



FR

Sur des questions techniques, même s'il s'agit de questions complexes, essayer d'attirer l'attention des uns et des autres sur ce genre de problèmes.

Ensuite, je crois que le plus important finalement, c'est de continuer à travailler ensemble de la meilleure manière.

RAM MOHAN: Y a-t-il des réponses dans la salle de la part des conseils... des

membres du Conseil d'administration?

RINALIA ABDUL RAHIM: Je pense que vous aviez ce texte écrit. Est-ce que ça vous

dérangerait de nous l'envoyer aussi?

PATRIK FALTSTROM: Oui. Excusez-moi, je l'ai peut-être mal dit dans la salle, mais je

l'avais écrit. J'espère que vous aurez été capable de

l'interpréter.

RAM MOHAN: Oui, Ron, puis Chris.

FR

RON DA SILVA:

Je sais que c'est une question qui a été soulevée. Il n'y a pas de consensus au sein de la communauté ICANN par rapport à ce que l'organisation ICANN, la communauté ICANN, qu'est que ça veut dire exactement? Donc, on ne va probablement tous se mettre d'accord là-dessus, mais il faut être un peu plus clair par rapport à ce qu'on veut dire quand on utilise tel ou tel mot, qu'on utilise différents mots. Ça, c'est un débat sans fin. On va continuer à le faire, mais il faut être plus clair.

RAM MOHAN:

Alors, très bien. Y a-t-il d'autres questions, d'autres sujets que vous souhaitez soulever ?

Alors, Steve, allez-y. Vous avez la parole.

STEVE CROCKER:

Merci.

Donc, vous avez répondu aux deux questions de base sur la transition sur lesquelles nous avions déjà discuté entre nos groupes. J'aimerais en poser une autre, un petit peu plus spécifique, mais qui reste dans le même domaine.

Comme vous le savez, je suis très biaisé. Je suis en faveur du SSAC, parce que j'ai toujours été très impliqué dans ce groupe et j'ai encore l'honneur d'en être membre.

FR

Maintenant, étant donné que j'ai divulgué mon conflit d'intérêt, j'aimerais vous poser la question suivante. Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous ? Est-ce que vous avez besoin de quelque chose ? Comment ça se passe pour vous ?

PATRIK FALTSTROM:

Je crois qu'une des choses que, en tant que président du SSAC, j'aime énormément et qui me facilite beaucoup la vie, c'est que nous continuions d'avoir ces réunions avec le Conseil, cette conversation avec le Conseil. Il y a deux ans, on n'avait même pas ces réunions et la première réunion que nous avons eue, nous n'avions qu'un ou deux membres du SSAC, un ou deux membres du Conseil. Et maintenant, non seulement on voit que tous les membres du Conseil qui pouvaient le faire se sont rendus à cette réunion, les membres du SSAC sont également très présents. Ça, ça représente un progrès et en tant que président, c'est simplement que je souhaite dire merci vraiment. Continuons ce dialogue, parce que cela nous aide aussi à bien rédiger nos documents de manière à lorsqu'ils sont reçus, ils sont faciles à comprendre. C'est ce dont on a parlé tout à l'heure d'ailleurs.

RAM MOHAN:

Merci. Y a-t-il d'autres commentaires?



Très bien. Nous avons dépassé de quatre minutes les délais qui nous étaient impartis. Donc, nous avons terminé notre réunion. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

